

Le personnel éducatif du collège Jean Lurçat
22 rue d'Alembert
93200 Saint-Denis

Monsieur Auverlot,
Recteur de l'Académie de Creteil

Monsieur Chaleix,
Directeur académique de la Seine Saint Denis

S/C du Chef d'établissement

Vendredi 13 novembre 2020

Objet : Demande d'audience auprès du Directeur académique

Pièce-jointe : Proposition de déclinaison locale du protocole sanitaire

Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur Académique,

Nous, le personnel éducatif du Collège Jean Lurçat de Saint-Denis, vous avons adressé une proposition de déclinaison locale du protocole sanitaire le jeudi 05 novembre 2020. Conformément à vos demandes, nous l'avons également adressée à la DANE. Cette proposition vous a été transmise par voies hiérarchique et syndicale.

Nous regrettons le fait de n'avoir reçu aucune réponse de la part de vos services et espérons que cette absence de réponse relève davantage d'un oubli que d'un manque de considération à notre égard. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous recevoir en audience afin d'obtenir une réponse à cette proposition.

Nous vous relançons aujourd'hui car le temps presse et la situation sanitaire s'aggrave sur notre territoire. Aussi, nous avons constaté que le nouveau protocole sanitaire mis en œuvre à partir du lundi 09 novembre n'a pas permis de réduire le brassage entre les élèves : notamment aux interours, lors des repas et des récréations. Comme vous le savez, nous fonctionnons cette année avec des effectifs très chargés sur certaines divisions, ce qui pose notamment des problèmes mobiliers et ne permet pas une distanciation correcte entre les élèves.

Nous nous permettons de vous rappeler, en guise de conclusion, le contenu du dernier courrier que nous vous avons adressé le 29 avril 2020 pour vous demander de reconsidérer la suppression de classes au sein de notre établissement :

« La DHG actuelle prévoit la suppression de deux classes et laisse paraître beaucoup d'incertitudes sur le nombre réel des futurs élèves de sixième. Nous vous avons témoigné en février notre perplexité. Elle est d'autant plus grande aujourd'hui compte tenu de la crise sanitaire en cours. La rentrée 2020 va voir se profiler de nouveaux enjeux que cette DHG ne pouvait prendre en considération. [...]

La situation sanitaire de la rentrée 2020 est incertaine. Si les mesures de distanciation devaient perdurer, ne serait-ce pas absurde de favoriser un nombre d'élèves important dans chaque division alors que cela entravera ces mesures à mettre en œuvre ? »

En vous remerciant de prendre en compte nos demandes et nos remarques, veuillez agréer, Monsieur le Recteur et Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos sentiments dévoués à l'enseignement public.

Le personnel éducatif du collège Jean Lurçat